

## Imprimerie - L'usine H2D d'Hellemmes a été liquidée

lundi 2 juillet 2012

Les 82 salariés du site seront rapidement licenciés.

Placé en redressement judiciaire le 21 mai dernier, le site d'Hellemmes (59) du groupe H2D a été liquidé le jeudi 25 juin par le tribunal de commerce de Lille, après une audience sous protection policière.

**Partagés entre la consternation et la colère, les 82 salariés ne cachent pas leur déception, eux qui avaient fait confiance à leurs dirigeants et abandonné leur prime de licenciement extralégale de 45.000 euros, directement versée à H2D, par l'actionnaire précédent, Quebecor, pour abonder la trésorerie et redémarrer l'usine. (NDLR :  $82 \times 45.000 \text{ €} = ?$  Oui 3.690.000 €...)**

Les salariés de H2D seront licenciés dans les 15 jours à venir et payés par le régime de garanties des salaires, car les caisses de l'entreprise sont vides et ne permettent pas d'assurer les salaires de juin. Selon nos confrères de la presse régionale, leur patron, Dominique Donghi serait sorti du tribunal par une porte dérobée sans un mot pour les salariés.

En 2007, celui-ci et Dominique Dorchain avaient repris cette usine hélio du groupe Quebecor après un conflit social très dur. L'aventure s'était poursuivie avec quelques investissements puis, en avril 2011, par le rachat d'Hélio Lys (Nieppe, 59) au groupe familial Decoster. Enfin, l'année dernière, toujours, H2D avait repris à CirclePrinter's le site de Mary-sur-Marne.

Mauvaise gestion, **dégradation de la conjoncture**, etc. les deux dirigeants ont évidemment joué de malchance *en s'engageant dans ces opérations de croissance externe sur le marché de l'héliogravure édition, alors que les prix de l'énergie, de l'encre et de la plupart des éléments concourant à la production s'envolaient.*

En même temps, H2D avait envisagé un investissement industriel lourd qui s'est traduit par le versement d'un acompte au constructeur italien Cerutti. Mais de source syndicale, cette rotative devait être installée à Nieppe et pas à Hellemmes. **Ce site obsolète et déficitaire étant condamné à terme.**

Cédé par Quebecor à H2D pour un euro symbolique, le terrain où est installé H2D Hellemmes aurait été vendu, semble-t-il et selon des sources syndicales, pour 10 millions d'euros au courtier en papier Valpaco sans l'accord de la communauté urbaine.

Cette somme aurait servi à éponger des dettes de l'entreprise et **peut-être à acheter Hélio Lys.** Ce site, où 36 salariés d'Hellemmes avaient été transférés, rencontrerait de graves difficultés. **À tel point qu'une mise en redressement judiciaire ne serait pas exclue.**

Aujourd'hui, les syndicats de H2D Hellemmes sont bien décidés à sauver ce qui peut l'être et à obtenir un plan social digne de ce nom.